



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@worange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie
Houdayer, Maud Phelippot.

Vendredi 4 avril 2014

N° 544



Culture

Au cinéma : une réflexion sur les liens du sang et la famille ***Tel père, tel fils*, de Hirokazu Kore-eda (2013)**

Ce long métrage, à voir ou à revoir, interroge sur la valeur des liens du sang et, par la même occasion, sur la famille : dans sa programmation de janvier 2014, Atmosphères 53 a offert au public mayennais la possibilité de découvrir *Tel père, tel fils*, un film japonais de Hirokazu Kore-eda, prix du jury 2013 à Cannes.

Ryoata, personnage principal du film, est un homme d'affaires, architecte, obsédé par la réussite, quitte à délaisser sa famille. Il ne vise que l'excellence ; le travail constitue pour lui une vraie valeur. Il a avec sa femme un fils unique, nommé Keita, dont il s'occupe peu, étant accaparé par sa carrière. Il entend tout de même faire de son fils un enfant brillant ayant la notion de l'effort et du travail.

Cependant, il se rend compte que son fils n'est pas bon au piano (alors qu'il l'oblige à jouer tous les jours) et n'est pas non plus le meilleur à l'école. Il ressent alors une difficulté à aimer cet enfant qui ne lui ressemble pas.

Lorsque la maternité dans laquelle son fils est né révèle qu'il y a eu un échange à la naissance et que Keita n'est pas son fils biologique, tout semble s'éclaircir pour lui. Il est en effet persuadé qu'un fils ne peut pas être aussi différent de son père. Ryoata et sa femme rencontrent donc l'autre famille, celle qui a élevé leur fils biologique.

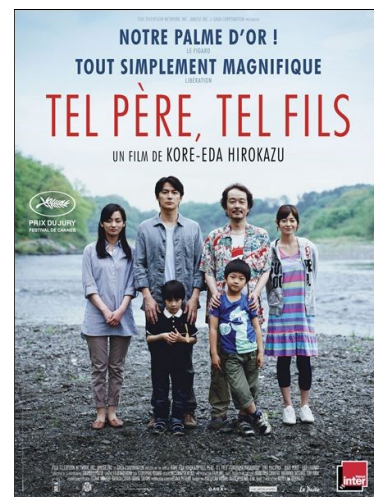
Le monde et le mode de fonctionnement de cette autre famille sont à l'opposé des valeurs de Ryoata : Yudai et Yukari vivent modestement, mais la joie de vivre et le jeu avec leurs enfants sont plus importants que la réussite. Au fil des mois, les deux familles font connaissance et peuvent ainsi connaître leur enfant biologique respectif. Yudai et Yukari semblent moins affectés par cette découverte ; ils accueillent leur enfant biologique (Keita) dans une ambiance de famille conviviale et chaleureuse. Ryoata vit cela comme une tragédie. Il se sent de plus en plus incapable d'aimer cet enfant avec qui il a vécu six ans mais qui ne lui ressemble en rien.

Un autre « long fleuve tranquille », mais un drame

Ce synopsis nous fait inévitablement penser au film *La vie est un long fleuve tranquille*, d'Étienne Chatiliez, et aux familles Groseille et Le Quesnoy devenues des archétypes. Seulement, cette fois-ci, le film se place du côté du drame plutôt que de la comédie. On ne joue pas avec les caricatures et l'humour. Ici, le thème est traité plus en finesse et en profondeur. Commence en effet, pour Ryoata, un long questionnement sur les liens du sang et les liens du cœur, entre un fils qu'il a élevé pendant six ans mais qui ne lui ressemble pas, et ce fils qu'il ne connaît pas vraiment mais dont le sang est le sien.

Sur les conseils de l'hôpital qui parle du « *bien-être pour les enfants* », les deux familles décident d'un commun accord de ré-échanger les enfants définitivement. Pour Yudai et Yukari, cela semble se passer assez facilement ; Keita trouve un père qui joue avec lui, qui s'en occupe, tout simplement. De son côté, Ryoata essaye de faire de son fils biologique, Ryusei, le « mini-lui » dont il a toujours rêvé. Seulement, il se rend rapidement compte que ce fils ne lui ressemble pas pour autant et qu'il n'arrive pas plus à l'aimer.

Primauté du sang ou des liens affectifs ? Plus que l'échange, le film opte pour les liens affectifs qui semblent, au dénouement, primer les liens du sang. *Tel père, tel fils* offre également une réflexion autour de la société japonaise contemporaine. Celle-ci met en avant la réussite professionnelle et donc économique, au détriment des valeurs familiales et éducatives : jouer avec son enfant, lui donner de l'affection, profiter de la nature... Ce questionnement se transpose aussi bien dans nos sociétés occidentales. Il s'agit alors d'une remise en question essentielle pour continuer à transmettre aux enfants des valeurs issues d'un monde qui semble un peu s'effondrer.





En bref...



Actua-site

Sur le site Internet du CÉAS, mise en ligne d'articles d'actualité...

- ✓ « [Quinze étrangers élus en Mayenne dans les communes de moins de 1 000 habitants](#) » (CÉASsement vôtre ! du 1^{er} avril 2014).
- ✓ « [Les péripéties à Deux-Évailles nous le confirment. Une double condition pour être élu\(e\) au conseil municipal](#) » (CÉASsement vôtre ! du 1^{er} avril 2014).
- ✓ « [Le Front National ne peut pas pavoiser à Laval](#) » (CÉASsement vôtre ! du 1^{er} avril 2014).

... et actualisation d'un dossier avec de nouveaux documents :

- ✓ « [Les occasions de mieux la comprendre se multiplient. Maladie d'Alzheimer : cinéma et littérature](#) ».



Assemblée générale : le droit des usagers

Le CÉAS de la Mayenne tiendra son assemblée générale le jeudi 24 avril, de 18 h à 20 h, au Quartier Ferrié, rue de la Gaucherie, à Laval.

À l'issue de la partie statutaire (a priori rapide), sera abordé le thème des droits des usagers dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux.

Le CÉAS rendra notamment compte d'un travail militant qu'il a réalisé sur les projets personnalisés dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad).

La fonction médiatrice des « personnes qualifiées » fera également l'objet d'un exposé.



« En n'allant pas suffisamment à la racine de tout ce qui aujourd'hui menace la paix, l'univers médiatique en arrive à desservir la construction de la paix elle-même, indispensable à l'équilibre et à la sécurité du monde multipolaire dans lequel nous sommes entrés. Il est vrai que le temps de la paix et celui de l'audiovisuel et des réseaux sociaux ne marchent pas du même pas. Le premier vise le long terme et se nourrit de patience et de complexité tandis que le second vise l'instant et se nourrit de l'impatience du scoop et de simplifications souvent abusives. Le premier s'efforce à la lente mise en œuvre et à la difficile recherche d'un accord équitable tandis que le second "travaille au profit d'un espace public voué à la distraction et où tout se vaut" ainsi que l'écrivait déjà, en 2003, l'universitaire américain Neil Postman ».

Jean-Claude Petit, président de Chrétiens de la Méditerranée, le Réseau citoyen des acteurs de paix, « Si les médias nous parlaient de paix ? » (point de vue), Ouest-France des 12 et 13 octobre 2013.



À vos agendas

Le dimanche 6 avril, à Deux-Évailles

Balade architecturale

Le dimanche 6 avril, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire des Coëvrons-Mayenne organise une visite-découverte de Deux-Évailles, « *charmant village qui a su conserver une authenticité particulière à travers un patrimoine diversifié* ».

La balade architecturale conduira de l'église néo-romane aux maisons du bourg datant de la fin du Moyen Âge, jusqu'au manoir de la Beschère et son étonnant porche du XIV^e siècle.

Rendez-vous près de l'église. Tarif : 5 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants.

Le dimanche 20 avril, à Châtres-la-Forêt

Circuit découverte (7 km)

Le dimanche 20 avril, à 14 h 30, le Pays d'art et d'histoire des Coëvrons-Mayenne invite à un parcours de 7 km qui permettra de découvrir la chapelle du Torticolis et sa légende, ainsi que l'histoire du village à travers l'église Saint-Martin et les fours à chaux, témoins du passé industriel de la commune.

Rendez-vous à l'église. Durée : 3 heures. Prévoir un équipement et des chaussures adaptés. Tarif : 5 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants.

Le mardi 22 avril, à Château-Gontier

Le jeune enfant et les séparations de la vie

Le mardi 22 avril, à 20 h 30, à la mairie annexe de Bazouges, à Château-Gontier, la Coordination départementale des dispositifs de soutien à la Parentalité organise une soirée-débat sur « Le jeune enfant et les séparations de la vie : préparer et accompagner l'enfant lors des séparations du matin (crèche, école), lors de la séparation du couple, dans le deuil », avec l'intervention d'Anita Henry, psychologue.

Gratuit et ouvert à tous.

Renseignements : tél. 02 43 09 55 80.

Le samedi 26 avril, à Jublains

Alex Evang explique ses dessins

Le samedi 26 avril, le Musée archéologique départemental de Jublains va accueillir Alex Evang, qui a effectué une partie de ses études supérieures à Laval, aujourd'hui dessinateur spécialiste de l'Antiquité, auquel le Conseil général a confié la réalisation des nouvelles illustrations représentant les monuments et les quartiers de la ville antique, destinées aux bornes sur le parcours archéologique de Jublains.



De 11 h à 12 h, Alex Evang va évoquer son métier d'illustrateur et présenter la manière dont il a travaillé pour la réalisation des dessins illustrant les nouvelles bornes du parcours (conférence gratuite).



De 13 h 30 à 14 h 45, un médiateur du musée accompagnera les visiteurs sur le site et présentera l'histoire illustrée de la ville antique de Jublains (2 euros).



De 15 h à 16 h 30, Alex Evang animera un atelier pour apprendre à dessiner un masque de théâtre – autre thème qu'il affectionne. L'atelier est ouvert à tout public, quel que soit l'âge, même à ceux qui ne savent pas dessiner. Maximum 30 personnes (réservation conseillée au 02 43 58 13 20 – 6 euros en plein-tarif).